



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Arrêté au 30 septembre 2011



OENEOSA

Société anonyme au capital de 44.497.423 euros

Siège social : 123 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'MHS'.

Paris le 29 novembre 2011

Marc Hériard Dubreuil

Grant Thornton
100, rue de Courcelles
75017 Paris

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Société ONEO

Période du 1^{er} avril 2011 au 30 septembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société ONEO, relatifs à la période du 1^{er} avril 2011 au 30 septembre 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Bordeaux, le 28 novembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International

Deloitte & Associés

Vincent Frambourt
Associé

Emmanuel Gadret
Associé

Oeneo

RAPPORT D'ACTIVITE DU PREMIER SEMESTRE 2011-2012

Les comptes semestriels consolidés au 30 septembre 2011 couvrent la période de six mois allant du 1^{er} Avril 2011 au 30 septembre 2011 ; l'exercice précédent, clos le 31 mars 2011, portait sur une durée de 12 mois.

CHIFFRES CLES DU PREMIER SEMESTRE 2011-2012

En K€	30/09/2011 (6 mois)	31/03/2011 (12 mois)	30/09/2010 (6 mois)
Chiffre d'affaires	75 370	142 492	70 243
Résultat opérationnel courant	12 326	22 113	11 224
% Marge opérationnelle courante	16,4%	15,5%	16,0%
Résultat opérationnel	11 799	19 595	11 016
Résultat financier	(1 857)	(3 640)	(1 506)
Impôts et autres	(3 600)	(5 273)	(2 508)
Résultat net	6 342	10 682	7 002
 En K€	 30/09/2011	 31/03/2011	 30/09/2010
Capitaux propres	109 465	105 964	101 886
Endettement financier net	71 976	66 449	94 398

En affichant sur le semestre une remarquable croissance de son résultat opérationnel courant (+9,8%) et une marge opérationnelle de 16,4% du chiffre d'affaires (contre 16,0% l'année précédente), le Groupe Oeneo poursuit l'amélioration de ses performances. Le Groupe récolte ainsi les fruits de sa stratégie de création de valeur, grâce au dynamisme des bouchons Diam et à l'amélioration de ses fondamentaux dans la division Tonnellerie.

Ces résultats entraînent une nouvelle amélioration de sa structure financière au 30 septembre 2011, avec des capitaux propres de 109,5M€ comparés à 101,9M€ au 30 septembre 2010, et un endettement financier à 72M€ en baisse de 24% par rapport à Septembre 2010.

Le Groupe revient à un niveau normatif d'investissements, qui représentent 2,2M€ sur le semestre, et concernent principalement des capacités de moulage et de finition supplémentaires pour sa division Bouchage, lui permettant de répondre à la croissance future.

Chiffres d'affaires par activité

A période et périmètre comparables, et à taux de change constants, le Groupe Oeneo réalise un chiffre d'affaires de 75,4M€ sur ce premier semestre, en progression de +9,2% (*) par rapport à l'année précédente. Cette activité commerciale est le reflet :

- d'une croissance soutenue dans l'activité Bouchage, en progression de +17,8% par rapport à l'année précédente. Tant en vin tranquilles qu'en effervescents, et sur tous ses marchés, la division enregistre une forte activité commerciale pour ses bouchons Diam, qui représentent désormais plus de 70% de son chiffre d'affaires. Poursuivant sa dynamique, notamment par la signature de nouveaux partenariats de distribution, elle s'impose de plus en plus chez ses clients fidèles et accroît son portefeuille de nouvelles références.
- d'une progression de la Tonnellerie, hors effet de change, de +2,6% par rapport à l'année précédente, bénéficiant d'une bonne activité futaille en France, qui fait plus que compenser un début d'exercice plus lent sur la Chine et l'Amérique du Nord (ces marchés avaient connu une très forte activité au premier semestre 2010). Les activités grands contenants et produits boisés pour l'oenologie enregistrent également une bonne croissance.

Ventilation du chiffre d'affaires par division

En K€	30/09/2011	30/09/2010	Variation 2011/2010	Variation 2011/2010 (*)
Bouchage	36 282	30 813	+17,7 %	+17,8%
Tonnellerie	39 088	39 430	-0,9%	+2,6%
Total Groupe	75 370	70 243	+7,3%	+9,2%

(*) à périmètre comparable (hors bouchons traditionnels) et à taux de change constant

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

En K€	30/09/2011	30/09/2010	Variation 2011/2010	Variation 2011/2010 (*)
France	26 851	22 104	+21,5%	+21,5%
Europe (Hors France)	22 566	19 847	+13,7%	+13,7%
Amériques	19 333	20 450	-5,5%	+1,5%
Océanie	2 369	1 558	+52,1%	+43,6%
Reste du Monde	4 251	6 284	-32,4%	-32,3%
Total Groupe	75 370	70 243	+7,3%	+9,2%

(*) à périmètre comparable (hors bouchons traditionnels) et à taux de change constant

Evolution du résultat par activité

Ventilation du résultat opérationnel courant par division

En K€	30/09/2011	30/09/2010	Variation 2011/2010
Bouchage	7 223	5 619	+28,5%
Tonnellerie	5 742	5 954	-3,5%
Holding	(639)	(349)	+83%
Total Groupe	12 326	11 224	+9,8%

Résultat opérationnel courant par secteur d'activité

Le Groupe Oeneo présente un résultat opérationnel courant de 12,3M€ en augmentation de +9,8% par rapport à fin septembre 2010. Sa marge opérationnelle est également en progression à 16,4% du chiffre d'affaires. Le Groupe confirme ainsi ses perspectives de croissance, en poursuivant ses efforts de développement sur ses marchés et d'amélioration progressive de sa rentabilité.

La division Bouchage enregistre un nouveau record, dégageant un résultat opérationnel courant de 7,2M€(19,9% du chiffre d'affaires), comparé à 5,6M€(soit 18,2%) au 30 septembre 2010. Elle continue de bénéficier de l'effet de levier de la croissance sur ses marges, tout en maîtrisant ses coûts, et ce malgré les tensions enregistrées sur sa matière première.

La division Tonnellerie affiche une rentabilité opérationnelle courante de 14,7% comparée à 15,1% au 30 septembre 2010. Dans un marché globalement stable et fortement concurrentiel, et dans le prolongement du plan de réorganisation réalisé en fin d'exercice précédent, elle poursuit ses efforts de rationalisation et d'optimisation industrielle, afin de permettre une nouvelle progression de sa marge opérationnelle.

La Holding affiche, conformément à ses prévisions, une perte courante de -0,6 M€ contre -0,3M€au 30 septembre 2010.

Résultat opérationnel non courant

Avec une charge opérationnelle non courante de -0,5 M€ au 30 septembre 2011, provenant notamment d'une provision pour fermeture d'une filiale en Océanie, le Groupe Oeneo présente un résultat opérationnel de 11,8M€ contre 11,0M€ au 30 septembre 2010, en progression de +7,3%.

Résultat net

Le Groupe Oeneo enregistre un résultat net de 6,3M€ contre 7M€ au 30 septembre 2010. Cette évolution tient compte des principaux éléments suivants :

- impact négatif de la variation IFRS "de juste valeur" des instruments financiers de couverture de taux, partiellement compensé par une baisse du coût de l'endettement financier net, lié au désendettement du groupe
- accroissement de la charge d'impôts, mais dont seulement 1,5M€avec effet cash, du fait d'une consommation des déficits fiscaux activés sur les exercices antérieurs.

Bilan Consolidé (analyse au 30/09/2011 et au 31/03/2011)

Concernant les **équilibres financiers**, les capitaux propres passent de 106,0M€ au 31 mars 2011 à 109,5M€ au 30 septembre 2011 grâce aux bons résultats du Groupe, ce qui tient compte de la distribution de dividendes votée par l'Assemblée Générale des actionnaires le 20 juillet dernier pour 3,5M€

L'endettement du Groupe s'élève à 72M€ La hausse de +5,5M€ par rapport au 31 mars 2011 provient de la saisonnalité de l'activité, en revanche, la baisse de l'endettement net est de 22,4M€(-24%) sur une période de 12 mois.

Au 30 septembre 2011, l'endettement du Groupe est constitué :

- d'un emprunt syndiqué de 20,9M€ émis en juin 2003 et à échéance au 30 juin 2013.
- d'autres emprunts moyens/longs termes : 34,9M€ (crédit baux, lignes de crédit à l'étranger et concours bancaires).
- d'autres emprunts court terme (ligne de crédit « spot » et affacturage du poste client) pour un montant de 29M€
- d'une trésorerie active de 12,8M€

Perspectives 2011/2012

Dans un contexte économique toujours complexe, le Groupe Oeneo reste fidèle à sa stratégie de croissance rentable et anticipe une poursuite de la dynamique de son activité bouchage et de l'optimisation de la productivité de sa division Tonnellerie.



COMPTE CONSOLIDÉS

30 Septembre 2011

Société anonyme au capital de 44.474.893 euros
Siège social : 123 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

1.	Bilan Actif	3
2.	Bilan Passif.....	4
3.	Compte de Résultat global.....	5
4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
5.	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	7
6.	Notes aux états financiers consolidés.....	8
6.1.	Principes comptables, méthodes d'évaluation.....	8
6.2.	Informations relatives au périmètre de consolidation	21
6.3.	Notes aux états financiers	22
	Note 1 : Écarts d'acquisition.....	22
	Note 2 : Immobilisations et amortissements	23
	Note 3 : Autres actifs courants et non courants	24
	Note 4 : Impôts différés	24
	Note 5 : Stocks et en-cours	26
	Note 6 : Clients et autres débiteurs	26
	Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	27
	Note 8 : Capital apporté	27
	Note 9 : Réserves et report à nouveau	31
	Note 10 : Emprunts et dettes financières	32
	Note 11 : Engagements envers le personnel	35
	Note 12 : Provisions pour risques et charges	36
	Note 13 : Autres passifs courants et non courants	37
	Note 14 : Chiffre d'affaires.....	37
	Note 15 : Charges de personnel	37
	Note 16 : Autres produits et charges opérationnels non courants.....	38
	Note 17 : Autres produits et charges financiers	38
	Note 18 : Ventilation de l'impôt au compte de résultat	39
	Note 19 : Résultats par action	39
	Note 20 : Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier	40
	Note 21 : Information sectorielle	41
	Note 22 : Intérêts dans une co-entreprise.....	42
	Note 23 : Effectifs	44
	Note 24 : Passifs éventuels	44
	Note 25 : Distribution.....	44
	Note 26: Transactions avec les parties liées	44
	Note 27: Engagements hors bilan	44
	Note 28: Evénements post-clôture	45
	Note 29: Ventilation des instruments financiers par catégorie	46

1. Bilan Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	30/09/2011	31/03/2011
Ecarts d'acquisition	1	19 314	19 314
Immobilisations incorporelles	2	243	360
Immobilisations corporelles	2	74 261	75 938
<i>Titres mis en équivalence</i>		-	-
Autres actifs financiers		60	71
Immobilisations financières	2	60	71
Impôts différés	4	13 401	14 775
Autres actifs long terme	3	-	-
Total Actifs non courants		107 279	110 458
Stocks et en-cours	5	69 439	69 098
Clients et autres débiteurs	6	49 914	42 331
Créances d'impôt		546	544
Autres actifs courants	3	6 365	6 292
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	12 791	13 390
Total Actifs courants		139 055	131 655
Total Actif		246 334	242 113

2. Bilan Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	30/09/2011	31/03/2011
Capital apporté	8	44 475	44 402
Primes liées au capital	8	1 987	1 973
Réserves et report à nouveau	9	55 068	47 556
Résultat de l'exercice		5 925	10 272
Total Capitaux propres, part du groupe		107 455	104 203
Intérêts minoritaires		2 010	1 761
Total des capitaux propres		109 465	105 964
Emprunts et dettes financières	10	34 038	43 137
Engagements envers le personnel	11	714	691
Autres provisions	12	192	190
Impôts différés	4	1 658	949
Autres passifs non courant	13	4 888	4 993
Total Passifs non courants		41 490	49 960
Emprunts et concours bancaires (part < 1 an)	10	50 729	36 702
Provisions (part < 1 an)	12	2 020	2 100
Fournisseurs et autres crébiteurs		37 766	42 739
Autres passifs courants	13	4 864	4 648
Total Passifs courants		95 379	86 189
Total Passif		246 334	242 113

3. Compte de Résultat Global

<i>En milliers d'euros</i>	Note	30/09/2011	30/09/2010
Chiffre d'affaires	14	75 370	70 243
Autres produits de l'activité		(9)	18
Achats consommés		(26 626)	(23 271)
Charges externes		(14 704)	(12 707)
Charges de personnel	15	(16 801)	(15 692)
Impôts et taxes		(893)	(910)
Dotation aux amortissements		(3 846)	(3 356)
Dotation aux provisions		(446)	(448)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		33	(2 265)
Autres produits et charges courants		248	(388)
Résultat opérationnel courant		12 326	11 224
Résultat sur cession de participations consolidées			
Autres produits et charges opérationnels non courants	16	(527)	(208)
Résultat opérationnel		11 799	11 016
<i>Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie</i>		<i>14</i>	<i>39</i>
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		<i>(1 506)</i>	<i>(1 859)</i>
Coût de l'endettement financier net		(1 492)	(1 820)
Autres produits et charges financiers	17	(365)	314
Résultat avant impôt		9 942	9 510
Impôts sur les bénéfices	18	(3 600)	(2 508)
Résultat après impôt		6 342	7 002
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net		6 342	7 002
Intérêts des minoritaires		417	376
Résultat net – Part du groupe		5 925	6 626
Résultat par action (en euros)	19	0,13	0,16
Résultat dilué par action (en euros)	19	0,10	0,11
Résultat net		6 342	7 002
Ecart de conversion		668	(112)
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)		(6)	(6)
Autres instruments financiers *		88	(22)
Résultat global		7 092	6 862
Dont : - part du groupe		6 675	6 486
- part des intérêts minoritaires		417	376

* net d'impôts différés

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part Groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	NOTE 8		NOTE 9				
Situation au 01.04.2010	42 507	1 593	34 951	14 627	93 678	1 599	95 277
Ecarts de conversion	-	-	(424)	-	(424)	-	(424)
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers*	-	-	(101)	-	(101)	-	(101)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(538)	-	(538)	-	(538)
Résultat net	-	-	-	10 272	10 272	410	10 682
Produits et charges comptabilisées au titre de la période	-	-	(538)	10 272	9 734	410	10 144
Affectation de résultat	-	-	14 627	(14 627)	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	(248)	(248)
ORA (conversion)	-	-	(1 546)	-	(1 546)	-	(1 546)
Augmentation de capital	1 895	380	-	-	2 275	-	2 275
Titres d'autocontrôle	-	-	62	-	62	-	62
Situation au 31.03.2011	44 402	1 973	47 556	10 272	104 203	1 761	105 964

* net d'impôts différés

En milliers d'euros	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part Groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	NOTE 8		NOTE 9				
Situation au 01.04.2011	44 402	1 973	47 556	10 272	104 203	1 761	105 964
Ecarts de conversion	-	-	668	-	668	-	668
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)	-	-	(6)	-	(6)	-	(6)
Autres instruments financiers*	-	-	88	-	88	-	88
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	750	-	750	-	750
Résultat net	-	-	-	5 925	5 925	417	6 342
Produits et charges comptabilisées au titre de la période	-	-	750	5 925	6 675	417	7 092
Affectation de résultat	-	-	10 272	(10 272)	-	-	-
Dividendes	-	-	(3 534)	-	(3 534)	(168)	(3 702)
ORA (conversion)	-	-	(62)	-	(62)	-	(62)
Augmentation de capital	73	14	-	-	87	-	87
Titres d'autocontrôle	-	-	86	-	86	-	86
Situation au 30.09.2011	44 475	1 987	55 068	5 925	107 455	2 010	109 465

5. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	30/09/2011	30/09/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé		6 342	7 002
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		-	-
Elimination des amortissements et provisions		3 721	2 925
Elimination des résultats de cession et pertes et profits de dilution		34	(6)
Charges et produits calculés liés aux paiements en action		88	68
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		310	(278)
= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		10 495	9 711
Charge d'impôt		3 600	2 508
Coût de l'endettement financier net		1 492	1 820
= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		15 587	14 039
Impôts versés		(1 067)	(485)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(16 306)	(7 921)
= Flux net de trésorerie généré par l'activité		(1 786)	5 633
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incidence des variations de périmètre		-	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 180)	(5 727)
Acquisitions d'actifs financiers		(3)	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		179	402
Cessions d'actifs financiers		15	-
Variation des prêts et avances consenties		71	86
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(1 918)	(5 239)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital		-	100
Acquisition et cession d'actions propres		-	(105)
Emissions d'emprunts		2 509	6 191
Remboursements d'emprunts		(12 381)	(7 969)
Intérêts financiers nets versés		(1 492)	(1 803)
Dividendes versés aux minoritaires		(168)	(248)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(11 532)	(3 834)
Incidence de la variation des taux de change		222	6
Incidence des changements de principes comptables		-	-
VARIATION DE TRESORERIE			
Trésorerie d'ouverture	20	(3 026)	(22 425)
Trésorerie de clôture	20	(18 040)	(25 859)
Variation de trésorerie		(15 014)	(3 434)
Endettement net	20	71 976	94 398
Variation de l'endettement net		(22 422)	1 488

6. Notes aux états financiers consolidés

Information générale

Fruit de multiples rapprochements d'entreprises opérés dans la deuxième moitié des années 90, le groupe OENEO réunit aujourd'hui deux activités au service du vin. Sa division Tonnellerie dispose d'une offre complète en matière de produits d'élevage (fûts, tonneaux, foudres, grands contenants, produits alternatifs) et sa division Bouchage consacre ses capacités industrielles et ses savoir-faire à la fabrication de bouchons « technologiques » : produit en forte croissance dans le marché du bouchage.

Dénomination sociale et siège social

OENEO – 123, avenue des Champs-Elysées – 75008 PARIS

Forme Juridique

Société Anonyme à Conseil d'administration

Immatriculation de la Société

La société OENEO est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 322 828 260 RCS PARIS.

Les comptes consolidés du groupe OENEO (ci-après le « Groupe ») au 30 septembre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 24 novembre 2011 et sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

6.1. Principes comptables, méthodes d'évaluation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes semestriels consolidés du Groupe au titre de la période du 1^{er} avril 2011 au 30 septembre 2011 sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

Les comptes consolidés semestriels ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés aux notes 1 « Ecarts d'acquisition », 4 « Impôts différés » et 12 « Provisions pour risques et charges ».

Les normes et interprétations suivantes sont applicables à compter du 1er avril 2011 mais n'ont pas d'impact significatif sur l'information financière présentée :

- Annual improvements 2010 –Amélioration annuelle des normes IFRS publiée en mai 2010 ;
- IAS 24 révisée « Informations à fournir sur les parties liées » ;
- IFRIC 19 « Extinction d'une dette financière par émission d'actions », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010 ;

- Amendement d'IFRS 8 consécutif à la norme IAS 24 révisée, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 19 juillet 2010 ;
- Amendement d'IFRS 1 consécutif à l'interprétation IFRIC 19 Extinction de passifs financiers par la remise d'instruments de capitaux propres, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 23 juillet 2010. ;
- Amendement d'IFRIC 14 relatif aux paiements d'avance d'exigences de financement minimal, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 19 juillet 2010 ;
- Amendement d'IFRS 1 relatif à l'exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010. Cette norme a été adoptée par l'Union Européenne le 30 juin 2010.

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiés mais ne sont pas applicables au 30 septembre 2011 et n'ont pas été adoptés par anticipation.

- IFRS 9 « Instruments financiers » applicable à compter du 1er janvier 2013
- Amendements à IFRS 7 « Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers » applicable à compter du 01/07/2011
- Amendements à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents ».
- IAS 27 « Etats financiers individuels ». Cette nouvelle version applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013 pour l'IASB n'a pas fait l'objet d'une adoption européenne à ce jour.
- IAS 28 « Participation dans des entreprises associées ». IAS 28 a été modifié pour être conforme aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10 "Etats financiers consolidés", IFRS 11 "Accords conjoints" et IFRS 12 "Informations à fournir sur les participations dans les autres entités". Cette nouvelle version d'IAS 28 applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2013 pour l'IASB n'a pas fait l'objet d'une adoption européenne à ce jour.
- IFRS 10 « Consolidated Financial Statements ». La date d'entrée en vigueur obligatoire d'IFRS 10 est fixée par l'IASB au 1er janvier 2013
- IFRS 11 « Joint Arrangements » annule et remplace IAS 31 "Participation dans des coentreprises" et SIC - 13 "Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs", la date d'entrée en vigueur est le 1 er janvier 2013
- IFRS 12 « Disclosure of Interests in Other Entities ». IFRS 12 est applicable à partir du 1er janvier 2013;
- IFRS 13 « Fair Value Measurement ». La date d'application fixée par l'IASB concerne les périodes annuelles débutant le 1er janvier 2013 ou après et non adoptée encore par l'UE;

a) Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les profits latents sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes latentes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidés par intégration proportionnelle.

b) Écarts d'acquisition

À l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entreprise acquise. Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

- Ecarts d'acquisition positifs

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an (cf. : d) Valeur recouvrable des immobilisations). Le calcul est effectué séparément pour les deux divisions du Groupe : Bouchage et Tonnellerie. La valeur nette comptable des actifs et passifs de chaque division est rapprochée de la valeur d'utilité, évaluée par actualisation des flux de trésorerie futurs. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée dans la rubrique dépréciation d'actifs, est irréversible.

- Ecarts d'acquisition négatifs

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent par rapport au coût d'acquisition, de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

c) Conversion des comptes exprimés en devises

- Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

- Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- (i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- (ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ; et
- (iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

d) Immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les frais de développement sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les brevets sont amortis linéairement sur la durée réelle de protection comprise entre 8 et 11 ans pour le Bouchage et sur 10 ans pour la Tonnellerie.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de un à trois ans.

- Immobilisations corporelles

Le Groupe a choisi, dans le cadre de la méthode du coût historique amorti, l'option de réévaluer ses immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition aux IFRS.

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles acquises postérieurement à la date de transition aux IFRS sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût facturé, diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortissables mais peuvent faire l'objet de dépréciation.

L'amortissement des autres immobilisations corporelles commence lorsqu'elles sont prêtées à être utilisées. A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- bâtiments 15 à 50 ans (selon les sites, et les composants : fondations / toiture / murs),
- agencements et aménagements des constructions 15 à 30 ans,
- installations techniques, matériels et outillages industriels 5 à 20 ans,
- autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans.

Le Groupe prévoyant d'utiliser ses actifs sur toute leur durée de vie, n'a identifié aucune valeur résiduelle.

- Contrats de location

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée et présentée au passif du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;
- le bien est amorti, le cas échéant, selon une approche par composants conformément aux méthodes retenues pour les actifs de même nature, ou sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien si le Groupe n'a pas de certitude de devenir propriétaire à l'issue du contrat.

Par opposition aux contrats de location-financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

- Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéfinie (catégorie limitée aux écarts d'acquisitions et aux marques, le cas échéant).

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Pour les actifs autres que les goodwill ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Pour la détermination de leur valeur d'utilité, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

- Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part au bilan et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif sera classé en « actif disponible à la vente » seulement :

- si la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable,
- si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel,
- et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

e) Stocks et en-cours

- Valeurs brutes

Les stocks de matières premières et de produits finis sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production déterminé selon la méthode du Coût Moyen Pondéré et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition ou de production correspond au total des prix d'achats, frais de transformation (tels que charges directes et indirectes de production) et autres frais encourus. Les en-cours sont valorisés au coût de production.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », le liège sur parc de l’activité Bouchage et le chêne de l’activité Tonnellerie sont évalués à leur coût d’acquisition qui comprend le prix d’achat, les droits d’importation et les autres taxes (autres que récupérables), les coûts de transport et de manutention et tous les autres coûts directement imputables à l’acquisition des matières et services. Les rabais, remises et ristournes sont déduits des coûts d’achats.

- Provisions

Pour les matières premières, une provision est constituée si le coût de revient prévisionnel des produits finis dans lesquels ces matières sont incorporées est supérieur au prix du marché des produits finis, net des frais de commercialisation.

Pour les en-cours, une provision est constituée si le coût de revient estimé des produits finis, constitué de la valeur des en-cours et des coûts de production nécessaires pour terminer le produit, net des frais de commercialisation, s’avère supérieur au prix du marché.

Pour les produits finis, une provision est constituée si le coût de revient majoré des frais de commercialisation s’avère supérieur au prix de marché.

Les marges réalisées sur les transactions entre sociétés consolidées sont éliminées.

f) Clients

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur, puis ultérieurement évaluées à leur coût amorti à l’aide de la méthode du taux d’intérêt effectif, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu’il existe un indicateur objectif de l’incapacité du Groupe à recouvrer l’intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d’une faillite ou d’une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d’une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l’actif et le paiement estimé. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

g) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts ».

h) Capital et actions propres

Lorsqu’une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables (nets de l’impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu’à l’annulation ou la cession des actions. En cas de vente, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l’incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

i) Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les créances, les valeurs mobilières de placement, les instruments dérivés et la trésorerie. L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IAS 39 et son amendement du 15 octobre 2008.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère, dans les conditions prescrites par la norme IAS 39, à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Les prêts et créances sont valorisés au coût amorti et font l'objet de test de valeur au minimum à chaque arrêté comptable. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

j) Passifs financiers

A l'exception des instruments financiers dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti par application du taux d'intérêt effectif. Les contrats d'échange de taux d'intérêt qui couvrent économiquement les passifs financiers ne font pas l'objet d'une comptabilité de couverture.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Les instruments financiers composés sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligataire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilable à une vente d'options d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au prorata du produit de l'émission.

Tous les instruments dérivés sont valorisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché pour les instruments cotés. Pour les instruments non cotés, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimations telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Le profit ou la perte qui résulte de la revalorisation de ces instruments à chaque arrêté est enregistré au compte de résultat de l'exercice.

Les dérivés sont présentés dans les autres passifs non courants (cf. note 13).

k) Imposition différée

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé ou en capitaux propres s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres.

Le retraitement des contrats de location qualifiés de location-financement, donne lieu à reconnaissance d'impôts différés.

Les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

En particulier, le Groupe a choisi pour le groupe d'intégration fiscale français, pour le groupe d'intégration fiscale espagnol, composé des sociétés Diam Corchos SA et Diamant Technologie, et pour la société Seguin Moreau Napa Cooperage située aux Etats-Unis, de limiter le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes fiscales reportables à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel du business plan établi par le Groupe. Cette limitation est établie conformément à l'article 2 de la loi de finance rectificative 2011 modifiant le régime des reports de déficits.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe a considéré que la nouvelle cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) répondait à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat avait conduit à comptabiliser dans les comptes au 31 mars 2010 des impôts différés relatifs aux différences temporelles par contrepartie d'une charge d'impôt différé au compte de résultat (cf. note 4).

La reprise relative à ces différences temporelles s'élève à 19 K€ au 30 septembre 2011 et le montant de la charge relative à la CVAE du premier semestre s'élève à 557 K€ et est présenté sur la ligne « impôt sur le résultat » (cf. note 18).

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

I) Avantages consentis au personnel

- Régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de ses activités.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, y compris pour les plans multi employeurs pour lesquels le gestionnaire externe est en mesure de fournir l'information, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel ».

Ces engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ, mortalité, rotation et taux d'actualisation et de charges sociales. Les hypothèses de calcul de ces engagements sont reprises en note 11.

Les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en charges de l'exercice lors de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique engagements envers le personnel.

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire. Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail d'un ou de plusieurs membres du personnel s'il a un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou s'il s'est engagé à accorder des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

- Intéressements et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du bénéfice revenant aux actionnaires du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

m) Subventions d'investissement

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », les subventions d'investissement sont inscrites au passif au poste « produits constatés d'avance ». Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent et sont donc présentées en produits d'exploitation.

n) Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

o) Reconnaissance des revenus

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

p) Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société non versées sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

q) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, déduction faite des actions auto-détenues figurant en diminution des capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice ainsi que ceux des exercices antérieurs précédemment publiés sont ajustés, s'il y a lieu, des opérations de distribution d'actions gratuites.

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, majoré de l'effet de dilution induit par l'exercice probable des options de souscription, des options d'achat d'actions et de tout autre instrument dilutif.

Cet effet dilutif est calculé plan par plan en ne retenant que les plans dont le prix d'exercice est inférieur à la juste valeur de l'action. Il correspond au différentiel entre le nombre d'actions émises suite aux levées probables d'options et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen du marché.

r) Gestion des risques

- risque de liquidité

Le financement du groupe OENEO est réalisé dans le cadre d'une politique de groupe mise en œuvre par la direction financière. La gestion de trésorerie des sociétés françaises est centralisée au siège. Pour les sociétés étrangères, la gestion de trésorerie est effectuée localement en liaison avec le siège, dont l'autorisation est nécessaire pour toute mise en place de financements significatifs.

Dans le cadre du respect des dispositions législatives et réglementaires, les filiales du Groupe ont signé une convention de trésorerie avec la Société de manière à centraliser les excédents de trésorerie et à couvrir les besoins des différentes filiales aux meilleures conditions. Certaines filiales installées à l'étranger se financent localement.

- risque de taux

OENEO n'utilise pas d'instrument financier dans un but spéculatif.

Sensibilité au risque de taux :

La dette du groupe OENEO libellée à taux variable représente 59.98 % de la dette globale. De ce fait, toute variation à la hausse des taux d'intérêts se traduirait par un accroissement des charges d'intérêts.

En juillet 2007, OENEOP avait souscrit sur le crédit syndiqué un tunnel activant indexé sur l'Euribor 3 mois afin de plafonner le risque d'augmentation des taux. Cet instrument est arrivé à échéance le 29 juin 2010.

Le 25 mars 2011, Oeneo a souscrit une couverture de taux (option swap) sur 20 M€ de lignes court terme et pour une durée de 24 mois (cf note 10 : Emprunts et dettes financières).

- risque de change

Le Groupe gère de manière centralisée son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours de change, en mettant en place des couvertures par le biais d'opérations à terme et d'achat d'options d'achat ou de vente de devises.

L'endettement en € représente 100 % de l'endettement du Groupe au 30 septembre 2011, il était de 99,49 % au 31 mars 2011.

Le groupe OENEOP est exposé au risque d'évolutions défavorables des cours de change, tant sur ses actifs (comptes courants libellés en devises) que sur ses opérations commerciales (risque transactionnel). Le risque de change fait l'objet d'un suivi par la direction financière du Groupe.

Lorsqu'il le juge nécessaire, pour se prémunir contre une évolution défavorable des cours de change, le groupe OENEOP utilise des instruments de couverture (instruments optionnels et instruments à terme). Seule la direction financière du Groupe peut autoriser la conclusion des opérations de couverture pour des montants pouvant affecter les états financiers consolidés.

La position après couverture correspond au montant en devise sur lequel le Groupe est exposé à une évolution défavorable des cours.

- risque sur actions

Au 30 septembre 2011, les valeurs mobilières inscrites au bilan du Groupe sont constituées de SICAV de trésorerie acquises ponctuellement.

Le 6 juillet 2010, le Groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la société de Bourse Gilbert Dupont et représente 55 486 actions d'autocontrôle au 30 septembre 2011.

L'autocontrôle total du Groupe a diminué pour passer de 294 979 actions au 31 mars 2011 à 219 098 actions, soit 0,5 % de son capital.

En conséquence, le Groupe est très faiblement exposé au « risque sur actions ».

- autres risques

Le groupe Oeneo distingue quatre aires de survenance de risques. Cette analyse recoupe l'ordre d'importance retenu quant aux conséquences de ces risques sur la rentabilité du Groupe :

- risques liés à la conception des produits : ces risques se situent au moment de la création des innovations et des inventions des nouveaux process industriels et marketing qui constitueront la richesse patrimoniale de demain ;
- risques liés à la fabrication des produits : ces risques se situent au moment de l'application industrielle des procédés inventés, et de leur fabrication en série ;
- risques liés à la commercialisation des produits : ces risques se situent au moment de la vente et de l'après-vente des produits auprès de la clientèle ;
- autres risques : cette aire de risques est plus restreinte que les trois précédentes, et se caractérise par son origine externe au processus industriel et commercial.

Le groupe a par ailleurs réalisé une cartographie des risques au 31 mars 2011. L'ensemble des risques recensés lors de son élaboration fait l'objet :

- d'un dispositif en place
- d'un plan d'action en cours ou identifié.

Ces risques ont été jugés comme ne présentant pas d'incidences opérationnelles significatives. Cette analyse sera réactualisée chaque année.

s) Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

- Evaluation des immobilisations corporelles

Le Groupe fait réaliser l'évaluation de son patrimoine par des experts indépendants qui utilisent des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont un impact direct sur les valeurs lorsque des changements de valorisation majeurs sont anticipés soit par la direction, soit par les experts.

Une baisse des valeurs d'expertise se traduirait par un impact en résultat.

- Dépréciation estimée des goodwill (écart d'acquisition)

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée à la note d) Valeur recouvrable des immobilisations.

- Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) a été communiquée par l'établissement émetteur.

- Evaluation des impôts différés actifs

Comme indiqué ci-dessus au paragraphe 6.1 k), les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

En particulier, le Groupe a choisi pour le groupe d'intégration fiscale français, pour le groupe d'intégration fiscale espagnol et pour Seguin Moreau Napa Cooperage située aux Etats-Unis de limiter le montant des actifs d'impôt différé reconnu au titre des pertes fiscales reportables à l'impôt calculé sur le bénéfice prévisionnel du business plan établi par le Groupe.

- Opérations non courantes :

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration,
- les coûts inhabituels de litiges avec les tiers.

6.2. Informations relatives au périmètre de consolidation

Liste des sociétés consolidées

Sociétés dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2011

Société	Pays	Méthode de consolidation	30/09/2011		31/03/2011	
			% de Contrôle d'intérêt	% de Contrôle d'intérêt	% de Mère	% de Mère
OENEOS	France	Globale	Mère	Mère	Mère	Mère
Sabate South Africa	Afrique du Sud	Globale	100	100	100	100
Tonnellerie Radoux South Africa	Afrique du Sud	Proportionnelle	50	50	50	50
Oeneo Australasia	Australie	Globale	100	100	100	100
Diamant Closures PTY LTD	Australie	Globale	100	100	100	100
Tonnellerie Radoux Australasia	Australie	Globale	100	100	100	100
Industrial Oeneo Sudamericana	Chili	Globale	100	100	100	100
Diam Corchos SA (ex Corchos de Merida)	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diam Supply Chain (ex Sibel Tapones)	Espagne	Globale	100	100	100	100
Toneleria Victoria	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diamant Technologie	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diam Closures USA (ex Oeneo Closures USA)	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau Napa Cooperage	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Tonnellerie Radoux USA	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Diam Bouchage (ex Oeneo Bouchage)	France	Globale	100	100	100	100
Sambois	France	Globale	100	100	100	100
Mytik Diam (ex Sibel)	France	Globale	-	-	Absorbée au 31.03.2011	
Sciage du Berry	France	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau & CIE	France	Globale	100	100	100	100
Tonnellerie Radoux	France	Globale	100	100	100	100
Boise France	France	Globale	49	49	49	49
Diam Sugheri	Italie	Globale		80		80
Oeneo Suisse	Suisse	Globale	100	100	100	100

6.3. Notes aux états financiers

NOTE 1 : ÉCARTS D'ACQUISITION

Test de dépréciation

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du groupe, qui sont identifiées en fonction de la division à laquelle est rattachée chaque entité du groupe. Les entités multi activités sont scindées afin de les rattacher correctement aux divisions.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les budgets financiers à cinq ans approuvés par la Direction Générale du Groupe. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Le taux d'actualisation est de 8,8 % pour les deux divisions Tonnellerie et Bouchage, et le taux de croissance à l'infini de 2,00%. Ces calculs réalisés annuellement pour la division Tonnellerie ne font pas ressortir de perte de valeur, aucune dépréciation n'a donc été constatée. Par ailleurs, concernant l'activité Bouchage, il convient de rappeler que les écarts d'acquisition sont intégralement dépréciés depuis 2004.

Une variation d'un point du taux d'actualisation ne remet pas en question les tests réalisés.

Ecarts d'acquisition positifs nets - Bouchage

Les écarts d'acquisitions liés à l'activité Bouchage ont été entièrement dépréciés lors du passage aux IFRS.

Ecarts d'acquisition positifs nets - Tonnellerie

En K€	Tonnel- lerie Radoux	Seguin Moreau & CIE	Sambois	Seguin Moreau NAPA	Oeneo Australasia	Boise France	Victoria	TOTAL
Total 31/03/2011	1 520	12 904	754	2 663	542	767	164	19 314
Reclassement	-	-	-	-	-	-	-	-
Total 30/09/2011	1 520	12 904	754	2 663	542	767	164	19 314

NOTE 2 : IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

2.1. Détail de l'actif immobilisé

En milliers d'euros	Notes	Septembre 2011		Mars 2011	
		Brut	Amortissement Provision	Net	Net
Frais de développement ⁽¹⁾		919	(818)	101	202
Brevets		3 920	(3 808)	112	127
Autres immobilisations incorporelles		98	(68)	30	31
Total des immobilisations incorporelles		4 937	(4 694)	243	360
Terrains		4 559	(75)	4 484	4 451
Constructions		36 556	(10 826)	25 730	26 271
Inst. techniques, mat. et outillage		83 370	(43 136)	40 234	42 158
Matériel de transport		585	(498)	87	103
Mob. Matériel de bureau et informatique		1 946	(1 676)	270	277
Autres immobilisations corporelles		1 878	(1 539)	339	351
Immobilisations corporelles en cours		3 100	-	3 100	2 326
Avances et accomptes sur immobilisations		17	-	17	1
Total des immobilisations corporelles		132 011	(57 750)	74 261	75 938
Titres mis en équivalence		-	-	-	-
Autres actifs financiers		64	(4)	60	71
Total immobilisations financières		64	(4)	60	71
Total des actifs immobilisés		137 012	(62 448)	74 564	76 369

⁽¹⁾ Correspondent à des frais de développement facturés par le groupe D.Wine pour 900 K€ dans le cadre de l'acquisition de Boisé France.

2.2. Variation des actifs immobilisés

En milliers d'euros	Immobilisations - Valeurs nettes			Total
	Incorporelles	Corporelles	Financières	
Valeur au 31 mars 2011	360	75 938	71	76 369
Augmentations – en valeur brute	21	2 007	3	2 031
Variations de périmètre	-	-	-	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-
Cessions en valeur nette	-	(57)	(15)	(72)
Dotations aux amortissements et provisions	(138)	(4 022)	-	(4 160)
Reprises de provisions	-	314	-	314
Reclassements	-	(49)	-	(49)
Variations de change	-	130	1	131
Valeur au 30 septembre 2011	243	74 261	60	74 564

2.3. Variation des titres de participation non consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute	Provision	Valeur nette
S.A. Les Bois Chauds du Berry	3	(3)	-
S.A. O.R.E.C.O. (Organisation Economique du Cognac)	8	-	8
Total des titres de participation au 30 septembre 2011	11	(3)	8

NOTE 3 : AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
Prêts, cautionnements et autres créances	843	840
Autres créances	71	71
Subventions d'investissement à recevoir (Diamant)	4 205	4 207
Charges constatées d'avance	1 246	1 174
Total des autres actifs courants	6 365	6 292

NOTE 4 : IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

4.1 Variation des impôts différés actif et passif

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2011	Résultat	Variation de change	Autres mouvements	Sept. 2011
Marge interne sur stock	1 699	(30)	-	-	1 669
Autres différences temporelles	1 307	(324)	3	-	986
Provisions non déductibles	115	(44)	-	-	71
Retraites	170	6	-	-	176
Provisions réglementées	(2 705)	98	-	-	(2 607)
Crédit-bail	(807)	(86)	-	-	(893)
Amortissement fiscal accéléré	(4 946)	158	-	-	(4 788)
Activation des reports déficitaires ⁽¹⁾	20 210	(2 009)	20	-	18 221
Primes sur dividendes	-	40	-	-	40
IAS 16 – immobilisations corporelles	(1 235)	31	(8)	-	(1 212)
IAS 18 – revenus	65	(4)	-	-	61
IAS 20 – subventions	54	(10)	-	-	44
IAS 38 – immos incorporelles	69	1	-	-	70
IAS 32/39 - instruments financiers	78	62	-	(6)	134
CVAE	(248)	19	-	-	(229)
Financement Long Terme	-	44	(44)	-	-
Total des impôts différés nets	13 826	(2 048)	(28)	(6)	11 743
Dont :					
Impôts différés actif	14 775				13 401
Impôts différés passif	(949)				(1 658)

⁽¹⁾Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe et mentionnés précédemment :

- (715) K€ont été consommés au cours de l'exercice sur le périmètre d'intégration fiscale français, sur Radoux France, Sciage du Berry, Seguin Moreau et Diam Bouchage;
- (272) K€ont été consommés au cours de l'exercice chez Diam Supply Chain ;
- (110) K€ont été consommés au cours de l'exercice chez Diamant Technologie ;
- (201) K€ d'impôts différés ont été consommés au cours de l'exercice chez Seguin Moreau Napa Cooperage, après imputation des résultats bénéficiaires de l'année 2011/2012 ;
- (711) ont été consommés au cours de l'exercice chez Diam Corchos SA.

Le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés ayant générés ces déficits, composés de 39,3 M€ en France, 15,5 M€ en Espagne et 1,4 M€ aux Etats-Unis.

4.2 Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	9 942	15 955
Charge d'impôt théorique à 33,33%	3 314	5 318
Charges non déductibles et produits non imposables	(286)	202
Déférences de taux sur sociétés étrangères	(46)	(174)
Déférences de taux sur sociétés françaises	-	-
Déficits non activés	316	296
Déficits utilisés sur l'exercice	(293)	(300)
Déficits activés sur les exercices futurs	-	(716)
Crédit d'impôts	-	-
CVAE	558	636
Autres	37	11
CHARGE D'IMPÔT RÉEL	3 600	5 273
Taux d'impôt effectif	36.21%	33.05%

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Oeneo et les sociétés suivantes : Tonnellerie Radoux, Sciage Du Berry, Seguin Moreau & Cie, Sambois et Diam Bouchage.

Chaque société filiale constate son impôt comme si elle était imposée seule. Les économies d'impôts réalisées par le groupe à raison de l'intégration fiscale et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées et conservées dans la société Oeneo.

En contrepartie, la filiale bénéficiera de ses déficits reportables l'exercice où elle redeviendra bénéficiaire et la société OENEKO supportera alors la charge d'impôt à concurrence du montant des déficits ou moins values précédemment transférés.

En cas de sortie du Groupe d'intégration fiscale de la filiale, aucune indemnisation ne sera accordée par la société OENEKO à sa filiale au titre de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aurait été la cause. En particulier, les déficits fiscaux subis pendant l'intégration fiscale et non utilisés par la filiale restent acquis à la société OENEKO en sa qualité de société tête de Groupe.

Une convention d'intégration fiscale espagnole existe entre Diam Corchos SA et Diamant Technologie.

NOTE 5 : STOCKS ET EN-COURS

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières	En-cours	Produits finis et marchandises	Total
Valeur nettes au 1er avril 2010	55 649	6 713	17 164	79 526
Variations de l'exercice	(8 174)	(809)	(1 578)	(10 561)
Dot. / Rep. aux provisions	(21)	-	154	133
Solde net à la clôture	47 454	5 904	15 740	69 098
Valeurs brutes	48 030	6 172	15 905	70 107
Provisions	(576)	(268)	(165)	(1 009)
Valeurs nettes au 31 mars 2011	47 454	5 904	15 740	69 098
Variations de l'exercice	190	(149)	198	239
Dot. / Rep. aux provisions	28	84	(10)	102
Solde net à la clôture	47 672	5 839	15 928	69 439
Valeurs brutes	48 220	6 023	16 103	70 346
Provisions	(548)	(184)	(175)	(907)
Valeurs nettes au 30 septembre 2011	47 672	5 839	15 928	69 439

NOTE 6 : CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
Fournisseurs débiteurs	337	416
Clients et comptes rattachés	48 305	41 003
Créances sociales et fiscales	3 085	2 899
Autres créances	1 030	930
Provisions	(2 843)	(2 917)
Total des clients et comptes rattachés	49 914	42 331

En raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients.

Créances non réglées

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			< 1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	41 003	27 809	3 959	2 494	3 879	2 862
Total au 31 mars 2011	41 003	27 809	3 959	2 494	3 879	2 862
<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			< 1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	48 305	34 454	5 282	2 128	3 650	2 791
Total au 30 sept. 2011	48 305	34 454	5 282	2 128	3 650	2 791

NOTE 7 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie nette est détaillée dans la note 20.1 relative au tableau des flux de trésorerie.

La trésorerie active s'élève à 12 791 K€au 30 septembre 2011.

NOTE 8: CAPITAL APPORTE

8.1 Composition du capital apporté

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action	Montant du capital apporté	Valeur de la prime d'émission	TOTAL
Au 30 septembre 2010	42 507 292	1	42 507	1 593	44 100
Augmentation de capital	1 895 271	1	1 895	380	2 275
Au 31 mars 2011	44 402 563	1	44 402	1 973	46 375
Augmentation de capital (1)	72 330	1	73	14	87
Au 30 septembre 2011	44 474 893	1	44 475	1 987	46 462

(1) L'augmentation de capital résulte de la conversion des 2 411 ORA.

8.2 Emission de bons de souscription

En juin 2005, la société Oeneo avait procédé à une augmentation de capital avec attribution de bons de souscription d'actions. La société avait émis 26 670 783 actions nouvelles, étant attaché à chacune d'elles un bon de souscription d'action remboursable (BSAR). Ce BSAR permettait de souscrire à une action au prix unitaire de 2,50 € entre le 1^{er} juillet 2005 et le 1^{er} juillet 2008.

L'assemblée générale du 12 juin 2009 a accepté le prolongement de l'échéance des BSAR au 1^{er} juillet 2012 ainsi que la nouvelle parité de 4 BSAR pour 1 action nouvelle au prix de 2,5 €

Il reste en circulation au 30 septembre 2011, 26 647 296 BSAR qui peuvent donner lieu à la création de 6 661 824 actions en cas d'exercice pour un éventuel apport en fonds propres de 16 655 K€

8.3 Attribution d'actions gratuites

Plan n°3 du 6 juin 2008

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (85 882 actions).

82 642 actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 6 juin 2010. Les 3 240 actions gratuites restantes seront, quant à elles, définitivement acquises et attribuées à l'expiration d'un délai de quatre ans, soit le 6 juin 2012.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2008 ressort à 177 milliers d'euros. Au 30 septembre 2011, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 1 millier d'euros.

A fin septembre 2011, 68 934 actions gratuites ont été attribuées définitivement aux bénéficiaires du plan 2008. 13 708 actions gratuites sont devenues caduques.

Plan n°4 du 12 juin 2009

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (97 362 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 12 juin 2011.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2009 ressort à 130 milliers d'euros. Au 30 septembre 2011, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 10 milliers d'euros.

A fin septembre 2011, 76 313 actions gratuites ont été attribuées définitivement aux bénéficiaires du plan 2009. 15 049 actions gratuites sont devenues caduques. . Les 6 000 actions gratuites restantes seront, quant à elles, définitivement acquises et attribuées à l'expiration d'un délai de quatre ans, soit le 12 juin 2013.

Plan n°5 du 21 juillet 2010

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (121 396 actions). Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 21 juillet 2012.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2010 ressort à 219 milliers d'euros. Au 30 septembre 2011, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 56 milliers d'euros.

Plan n°6 du 20 juillet 2011

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (101 500 actions). Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 20 juillet 2013.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2011 ressort à 214 milliers d'euros. Au 30 septembre 2011, les droits acquis en fonction des options exerçables sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 21 milliers d'euros.

<i>En milliers d'euros</i>	Actions gratuites (en unité)
Au 31 mars 2010	183 244
Octroyées	121 396
Attribuées	(68 934)
Caduques	(13 708)
Au 31 mars 2011	221 998
Octroyées	101 500
Attribuées	(76 313)
Caduques	(15 049)
Au 30 septembre 2011	232 136

8.4 Engagement de rachat accordé aux minoritaires

Dans le cadre de l'acquisition de la société Boisé France, un engagement ferme de rachat de 2 % du capital a été accordé au cours de l'exercice 2008.

Cet engagement a été comptabilisé au passif du bilan pour un montant actualisé de 0,1 M€

8.5 Obligations Remboursables en Actions

Oeneo a procédé au cours de l'année 2009 à une émission de 559 127 Obligations Remboursables en Actions pour un montant de 20 129 K€ dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises :	559 127
- Prix d'émission :	36 € au pair
- Montant brut de l'émission :	20 128 572
- Date de jouissance et de règlement :	22 décembre 2009
- Intérêts :	7% par an à terme échu au 1 ^{er} avril
- Durée de l'emprunt :	7 ans et 99 jours
- Remboursement normal :	31 mars 2017
- Remboursement anticipé :	à tout moment
- Conversion d'une obligation :	30 actions de 1€ de valeur nominale

A fin septembre 2011, 66 020 ORA ont été converties, dont 2 411 sur l'exercice 2011/2012. Les conversions n'ont pas donné lieu au paiement d'un coupon. Au 30 septembre 2011, il reste 493 107 ORA en circulation.

Les ORA (instruments composés) ont été comptabilisées initialement en deux composantes distinctes nettes des frais d'émission s'élevant à 420 K€:

- composante capitaux propres	: 13 094 K€
- composante dettes	: 6 615 K€
Total net	19 709 K€

Les frais d'émission ont été répartis entre les deux composantes au prorata de leurs valeurs respectives.

Le TIE de la composante dette s'élève à 11,96%.

NOTE 9 : RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

<i>En milliers d'euros</i>	Réserve Légale	Réserve de consolidation Groupe	Réserve de conversion Groupe	Total part Groupe
Solde au 31 mars 2010	3 172	32 017	(238)	34 951
Ecarts de conversion	-	-	(424)	(424)
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)		(13)	-	(13)
Autres instruments financiers	-	-	(101)	(101)
Produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	-	(13)	(525)	(538)
Affectation de résultat	185	14 442	-	14 627
ORA	-	(1 546)	-	(1 546)
Titres d'autocontrôle	-	62	-	62
Solde au 31 mars 2011	3 357	44 962	(763)	47 556
Ecarts de conversion	-	-	668	668
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)		(6)	-	(6)
Autres instruments financiers	-	-	88	88
Produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres	-	(6)	756	750
Affectation de résultat	506	9 766	-	10 272
Dividendes ⁽¹⁾	-	(3 534)	-	(3 534)
ORA	-	(62)	-	(62)
Titres d'autocontrôle	-	86	-	86
Solde au 30 septembre 2011	3 863	51 212	(7)	55 068

⁽¹⁾ Cf Note 25 Distribution

NOTE 10 : EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

10.1 Ventilation des emprunts et dettes financières selon la nature du financement

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
Dettes bancaires >1an	24 750	33 091
Crédit-bail	3 601	4 009
Autres dettes financières	5 687	6 037
Emprunts et dettes financières Non Courant	34 038	43 137
Dettes bancaires <1an	16 617	15 579
Concours bancaires <1an	30 832	16 416
Dettes obligataires	-	-
Crédit-bail	1 039	1 434
Autres dettes financières	2 241	3 273
Emprunts et concours bancaires (part à -1 an)	50 729	36 702
Total des emprunts et dettes financières	84 767	79 839

Dettes bancaires non courantes (24 750 K€)

Elles se décomposent en :

- **Emprunt syndiqué**

Le coût amorti total de la dette en IFRS s'élève à 20 929 K€ dont 11.854 K€ à moins d'un an et 9.075 K€ à plus d'un an.

Cet emprunt d'un montant de 75 711 K€ à sa mise en place au 30 juin 2003 avec une maturité de sept ans est amortissable trimestriellement. Compte tenu des prorogations successives, l'échéance de l'emprunt syndiqué a été prorogée au 30 juin 2013.

Le taux de cet emprunt syndiqué est un taux variable basé sur EURIBOR 3 mois plus marge. Selon IAS 32, le Taux d'Intérêt Effectif (TIE) est de 0.98%.

Les covenants bancaires sont annuels et calés sur la date de clôture de l'exercice, soit le 31 mars. Au 31 mars 2011, l'ensemble des covenants bancaires étaient respectés, à savoir :

- Structure financière (ratio endettement net consolidé sur fonds propres consolidés) inférieur à 0,95.
- Endettement financier (ratio endettement net consolidé sur résultat opérationnel courant consolidé) inférieur à 3,95.
- Couverture des intérêts (ratio résultat opérationnel courant consolidé sur charge nette d'intérêts consolidée) supérieur à 3,00.

Cet emprunt syndiqué est garanti par un nantissement de la Société sur les titres des principales filiales françaises du Groupe ; il comporte une clause d'exigibilité particulière, le passage d'Andromède (anciennement ORPAR avant cession des titres à sa holding Andromède durant l'exercice 2007) en dessous d'un seuil de détention de 19,95% du capital ou des droits de vote ; il est assorti d'engagements usuels pour ce type de financement.

• Lignes de crédit et emprunts moyen terme à taux variable

Les filiales espagnols utilisent au 30 septembre 2011 leurs lignes de crédit moyen terme à hauteur de 13 286 K€ sur 16,1 M€ disponibles.

Les autres emprunts bancaires à moyen terme concernent les filiales françaises à hauteur de 2 390 K€

Concours bancaires courants

En France : les autorisations court terme du Groupe mises en pool, se décomposent en lignes de crédit « spot » et en affacturage du poste clients. Ces financements court terme sont garantis par la mise en gage avec tierce détention d'un stock de matières premières et par les comptes clients des sociétés françaises.

D'un montant maximum de 50 M€ du 1er avril au 31 octobre 2011, le pool bancaire court terme a prorogé ces autorisations pour un montant maximum cumulé de 40 M€ jusqu'au 31 octobre 2012.

Dans les comptes consolidés, l'affacturage est traité comme une dette financière car il ne revêt pas un caractère déconsolidant. Les en-cours clients cédés sont financés à hauteur de 80%, et les intérêts facturés le sont au taux EURIBOR 3 mois plus marge. Au 30 septembre 2011, 10.98 M€ de financements étaient en place sous forme d'affacturage au sein du pool bancaire.

En Espagne : les filiales espagnoles du groupe bénéficient de lignes court terme pour 3,7M€ sous forme de découvert pour 1.7 M€ et de lignes d'affacturage du poste client pour 2.0M€. Les découverts bancaires sont accordés jusqu'en octobre 2012 pour la CAIXA et janvier 2012 pour Banco Pastor. Pour les mêmes raisons que les lignes de crédit court terme en France, le groupe est confiant quant à la prorogation des autorisations de crédit court terme.

En Italie : la filiale italienne dispose en source de financement court terme d'une ligne d'escompte de son poste clients pour un montant de 180 K€. La filiale italienne a signé un contrat d'affacturage de son poste clients pour un montant maximum de 700 K€. Au 30 septembre 2011, 219 K€ de financements étaient en place sous forme d'affacturage.

Aux Etats-Unis : deux filiales américaines disposent de lignes de découvert pour un montant maximal de 7.0 MUSD. Ces deux lignes de crédit sont assorties de covenants (ratios financiers), qui sont intégralement respectés au 30 septembre 2011. Seguin Moreau Napa Cooperage a reporté l'échéance de sa ligne de 5.0 MUSD à janvier 2012, Radoux Inc. a reporté l'échéance de sa ligne de 2.0 MUSD à janvier 2012. Pour les mêmes raisons que les lignes de crédit court terme en France, le groupe est confiant quant à la prorogation des autorisations de crédit court terme.

Suite à la réunion avec le pool bancaire en date du 14 septembre 2011, la prorogation des autorisations de crédit court terme est autorisée jusqu'au 31 octobre 2012.

Compte tenu de l'évolution favorable de l'endettement, le groupe est confiant sur le renouvellement de ses lignes court terme.

Autres dettes financières

Au 30 septembre 2011, les autres dettes financières sont essentiellement composées de la dette liée à l'émission des Obligations Remboursables en actions effectuée en décembre 2009, à hauteur de 4 130 K€ pour la partie non courante et 669 K€ pour la partie courante (cf. note 8.5 relative à la position initiale de l'ORA). Le Taux d'Intérêt Effectif (TIE) est de 11,96%.

10.2 Echéancier des dettes financières

L'échéancier des dettes financières inscrites au bilan est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
Dettes à moins d'un an	50 729	36 702
Dettes de 1 à 5 ans	24 366	32 159
Dettes à plus de cinq ans	9 672	10 978
Total des emprunts et dettes financières	84 767	79 839
Dont :		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts crédit bail	4 640	5 443

10.3 Répartition par nature de taux

L'analyse par devise et la répartition par nature de taux des emprunts et dettes financières au 30 septembre 2011 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	Zone Euro	Autres	Total
Taux fixe	13 847	74	13 921
Taux variable	70 846	-	70 846
Total par devise	84 693	74	84 767
<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011		Mars 2011
Niveau de dette à taux variable MLT	26 623	34 765	
Niveau de dette à taux variable CT	44 223	31 795	
Total dette à taux variable	70 846	66 560	
Couverture de taux en place	(20 000)		(20 000)
Position nette après gestion	50 846		46 560

.Une couverture de taux SWAP a été mise en place le 25 mars 2011.

La position nette après gestion correspond au montant de la dette à taux variable qui ne fait pas l'objet d'une couverture de taux afin de la transformer en dette à taux fixe. OENEOP n'utilise pas d'instrument financier dans un but spéculatif.

10.4 Répartition par devise

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
EUR	84 693	79 429
USD	74	81
CHF	-	-
Autres	-	329
Total	84 767	79 839

NOTE 11 : ENGAGEMENTS ENVERS LE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
Provisions pour engagements de retraite	639	616
Provisions pour médailles du travail	75	75
Total des engagements envers le personnel	714	691

Les engagements des sociétés françaises du groupe OENEO en matière de retraite sont provisionnés sur la base de la méthode des coûts au prorata de l'ancienneté. Le Groupe calcule la provision en tenant compte de la rotation des effectifs, de l'espérance de vie, de l'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Les autres critères retenus pour le calcul sont :

- Taux annuel de revalorisation des salaires : 2,0% Non-Cadres
2,5% Cadres
- Taux annuel d'inflation:2,0%
- Taux d'actualisation :5%
- Age de départ à la retraite : 64 ans.
- Modalités de départ volontaire en retraite : 100% pour Oeneo Bouchage
- Taux de mortalité réglementaire prescrite par le Code des assurances : INSEE 2004-2006.

L'impact en compte de résultat sur l'exercice des engagements envers le personnel s'élève à (23) K€ Par ailleurs, le Groupe n'a pas d'actif de couverture au 30 septembre 2011.

NOTE 12 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Mars 2011	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclass	Ecart de conv.	Sept 2011
Litiges		27	-	-	(3)	-	-	24
Restructurations	(a)	143	-	-	-	-	-	143
Risques divers		20	5	-	-	-	-	25
Total des provisions non courantes		190	5	-	(3)	-	-	192
Litiges	(b)	393	81	(57)	-	51	-	468
Restructurations	(c)	1 051	234	(325)	-	(50)	(1)	909
Risques fiscaux	(d)	656	-	(1)	-	(12)	-	643
Risques divers		-	-	-	-	-	-	-
Total des provisions courantes		2 100	315	(383)		(11)	(1)	2 020

Notes (a) & (c) : La division Bouchage a comptabilisé 204 K€ de provision au titre de la fermeture de sa filiale australienne.

Les provisions pour restructuration précédemment passées ont été utilisées à hauteur de 318K€ dans la division tonnellerie.

Note (b) :

Le Groupe provisionne de manière systématique tout litige avec un tiers dès lors que celui-ci est d'ordre légal ou contractuel (responsabilité civile pour les dommages causés à autrui ou non-satisfaction d'une obligation contractuelle antérieure à la date de clôture, même si ces dommages sont découverts postérieurement à cette date de clôture). Les procédures de suivi des litiges, en particulier celles relatives aux litiges clients, ont été renforcées par le Groupe depuis 2002. Toutes les réclamations clients sont répertoriées dans une base de données qui permet leur identification et leur suivi individualisé.

Les provisions constituées comprennent tout d'abord les indemnités éventuelles ou les coûts de réparation du préjudice subis par les clients, pour les montants que le Groupe estime pouvoir avoir à supporter in fine suite à une transaction ou à un jugement, et en prenant en compte l'évolution des taux de change. Elles comprennent ensuite, le cas échéant, les frais annexes qui pourraient être engagés : honoraires d'avocats ou d'experts, frais de procédure. Pour chaque litige, le Groupe prend en compte la prise en charge possible des litiges par son assureur. Le niveau des provisions est réajusté en fonction des dernières informations disponibles à chaque clôture.

Au 30 Septembre 2011, un complément de provision de 81 K€ a été comptabilisé au titre de litiges avec des tiers dans la division Bouchage. La reprise de provision d'un montant de 57 K€ concerne principalement la résolution de litiges avec des tiers et du personnel.

Note (d) : La provision pour redressement fiscal a été maintenue sur la division Bouchage.

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
Autres dettes hors exploitation	-	-
Instruments financiers – dettes	-	-
Dettes sur acquisition d'immobilisations	99	196
Dettes sur acquisitions de titres	88	88
Produits constatés d'avance	4 701	4 709
Total des autres passifs non courants	4 888	4 993
Produits constatés d'avance	4 196	4 469
Dettes d'impôt	668	179
Total des autres passifs courants	4 864	4 648

Le poste « produits constatés d'avance » est constitué essentiellement de subventions d'investissement reçues par Diam Corchos (4,7 M€) et de subventions à recevoir par Diamant Technologie à hauteur de 4,2 M€. Les subventions reçues sont ensuite reprises en compte de résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les actifs ayant été subventionnés.

NOTE 14 : CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Sept. 2010	Variation
France	26 074	22 104	3 970
Export	49 296	48 139	1 157
Total du chiffre d'affaires	75 370	70 243	5 127

NOTE 15 : CHARGES DE PERSONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Sept. 2010
Salaires et traitements	(11 992)	(11 225)
Charges sociales	(4 448)	(4 175)
Participation des salariés	(351)	(284)
Provisions engagements de retraite	(10)	(8)
Total des charges de personnel	(16 801)	(15 692)

NOTE 16 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Sept. 2010
Litiges	(157)	(20)
Restructurations	(264)	-
Risques fiscaux	(2)	(39)
Plus et moins values sur cession d'immobilisations	(23)	11
Autres	(81)	(160)
Total des autres produits et charges opérationnels non courants	(527)	(208)

Les variations des provisions pour risques et charges sont détaillées en note 12.

NOTE 17 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Sept. 2010
Résultat net / actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	3	6
Charges d'affacturage	(41)	(30)
Provisions risques et charges financiers	2	(2)
Provisions sur actifs financiers	74	-
VNC sur titres cédés	-	-
Prod. Nets/ cession VMP (hors équiv. de trésorerie)	-	-
Autres charges financières nettes ⁽¹⁾	(417)	-
Autres produits financiers nets ⁽²⁾	-	187
Total des autres prod. et charges fin. hors change	(379)	161
Gains de change	488	1 101
Pertes de change	(474)	(948)
Résultat des opérations de change	14	153
Total des autres produits et charges financiers	(365)	314

⁽¹⁾ Dont (307) K€ de variation de juste valeur de l'instrument financier.

⁽²⁾ Dont 267 K€ de variation de juste valeur de l'instrument financier.

NOTE 18 : VENTILATION DE L'IMPOT AU COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Sept. 2010
Impôt exigible ⁽¹⁾	(2 190)	(1 164)
Impôts différés	(2 048)	(1 774)
Produit ou ch. D'impôt lié à l'intégration fiscale	638	430
Total des impôts sur le résultat	(3 600)	(2 508)

⁽¹⁾dont (557) K€ relatifs à la CVAE au 30 septembre 2011.

NOTE 19 : RÉSULTATS PAR ACTION

19.1 Instruments dilutifs

Au 30 septembre 2011, le nombre d'actions de l'exercice pouvant donner accès au capital est le suivant:

	Nombre de titres	Ouvrant droit à nombre de titres
Actions	44 255 795	44 255 795
Actions gratuites	232 136	232 136
ORA	493 107	14 793 210
TOTAL	44 981 038	59 281 141

19.2 Résultat par action

Le niveau de résultat pris en compte est celui revenant à l'entreprise consolidante à savoir le Résultat – part du Groupe. Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Sept. 2010
Bénéfice revenant aux actionnaires	5 925	6 626
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	44 174 948	42 273 534
Résultat de base par action (€par action)	0,13	0,16

19.3 Résultat dilué par action

Le niveau de résultat pris en compte est le Résultat – part du Groupe. Le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Les instruments dilutifs sont les instruments qui donnent droit à un accès différé au capital de la société consolidante (comme par exemple les obligations convertibles ou les bons de souscription) et dont l'émission future éventuelle en actions ordinaires se traduit par une diminution du bénéfice par action.

Pour le calcul sont retenus l'ensemble des instruments dilutifs émis par la société consolidante, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, en retenant chaque instrument séparément, du plus dilutif au moins dilutif.

Pour ce qui est des obligations remboursables en actions (ORA), le résultat avant dilution a été corrigé en incorporant le montant net d'impôt des économies de frais financiers réalisés en cas de conversion des obligations.

En ce qui concerne le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat (de base) par action, celui-ci est corrigé du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des obligations convertibles.

Pour ce qui est des options de souscription d'actions, les fonds recueillis (à la date d'exercice des droits attachés aux instruments dilutifs) sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché déterminé sur la base du cours moyen de l'exercice. Le nombre théorique d'actions qui seraient ainsi rachetées au prix du marché vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits. Le montant net ainsi calculé vient s'ajouter au nombre d'actions en circulation et constitue le dénominateur (méthode du rachat d'actions ou Treasury stock method).

<i>En milliers d'euros</i>	Sept 2011	Sept. 2010
Bénéfice revenant aux actionnaires	6 129	6 626
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	59 250 392	59 220 604
Résultat de base par action (€par action)	0,10	0,11

NOTE 20 : DÉTAIL DE LA TRÉSORERIE NETTE ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

20.1 Détail de la trésorerie nette

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011	Sept. 2010
Comptes bancaires	11 066	10 283	7 072
Intérêts courus non échus sur comptes courants bancaires	-	1	-
Sous-total Disponibilités	11 066	10 284	7 072
Valeurs mobilières de placement – brut	1 725	3 106	1 905
Intérêts courus non échus sur VMP	-	-	-
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-	-
Rubriques actives de trésorerie	12 791	13 390	8 977
Comptes bancaires	(30 821)	(16 402)	(34 826)
Intérêts courus non échus – passif	(10)	(14)	(10)
Rubriques passives de trésorerie	(30 831)	(16 416)	(34 836)
Trésorerie nette	(18 040)	(3 026)	(25 859)

20.2 Détail de l'endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011	Sept. 2010
Dettes bancaires	(41 367)	(48 670)	(53 516)
Concours bancaires	(30 832)	(16 416)	(34 836)
Dettes obligataires	-	-	-
Crédit-bail	(4 640)	(5 443)	(4 871)
Instruments financiers	-	-	-
Autres dettes financières	(7 928)	(9 309)	(10 152)
Dettes financières brutes	(84 767)	(79 839)	(103 375)
Disponibilités et équivalents de trésorerie	12 791	13 390	8 977
Actifs financiers	12 791	13 390	8 977
Endettement financier net	(71 976)	(66 449)	(94 398)

NOTE 21 : SEGMENTS OPERATIONNELS

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le management du Groupe Oeneo a identifié trois segments opérationnels :

- l'activité « Tonnellerie » qui regroupe les activités destinée à l'élevage de vins,
- l'activité « Bouchage » qui regroupe les activités de bouchage de vins,
- les autres activités (facturations Holding).

Le principal décideur opérationnel de la société au sens de l'IFRS 8 est le Président Directeur Général.

Secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Résultat / Bilan Sept. 2011					Résultat / Bilan Mars 2011				
	T	B	H	E	TOTAL	T	B	H	E	TOTAL
Chiffre d'affaires	39 088	36 282	-	-	75 370	77 474	65 018	-	-	142 492
Résultat opérationnel courant	5 742	7 223	(639)	-	12 326	10 471	12 900	(1 258)	-	22 113
Total Actif	145 663	91 591	61 675	(52 595)	246 334	141 825	92 381	59 830	(51 923)	242 113
Acq. immos corp.	410	1 597	-	-	2 007	2 298	8 717	-	-	11 015
Acq. immos incorp.	14	7	-	-	21	38	59	-	-	97
Dotations aux amort. et provisions	(1 033)	(2 519)	-	-	(3 552)	(3 268)	(4 231)	-	-	(7 499)
Total Passif hors capitaux propres	87 178	68 216	35 173	(53 698)	136 869	82 172	65 133	41 870	(53 025)	136 149

T : Tonnellerie

B : Bouchage

H : Holding

E : Eliminations inter-secteur

Afin de ne faire supporter par les divisions opérationnelles que leurs charges propres, le coût du financement lié à la situation financière d'Oeneo et les charges liées au fonctionnement d'un holding coté ont été conservés au niveau du holding.

Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs par pays d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

En milliers d'euros	Sept. 2011	Sept. 2010
France	26 851	22 104
Europe	22 566	19 847
Amériques	19 333	20 450
Océanie	2 369	1 558
Reste du monde	4 251	6 284
Total chiffre d'affaires	75 370	70 243

Ventilation des actifs par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
France	180 098	179 147
Europe	37 975	36 850
Amériques	24 579	19 607
Océanie	2 775	5 112
Reste du monde	907	1 397
Total actif	246 334	242 113

Ventilation des actifs non courants hors impôts et financiers par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Mars 2011
France	46 178	47 012
Europe	41 138	42 154
Amériques	5 794	5 699
Océanie	688	721
Reste du monde	20	26
Total actifs non courants hors impôts et financiers	93 818	95 612

NOTE 22 : INTERETS DANS UNE CO-ENTREPRISE

Le groupe OENEOP détient 50% dans la société Radoux South Africa. Cette entité contrôlée conjointement intervient dans la production et la distribution de fûts.

La part des actifs, passifs, produits et charges dans l'entité contrôlée conjointement s'établit de la manière suivante.

<i>En milliers d'euros</i>	Sept. 2011	Sept. 2010
Actifs courants et non courants	764	872
Passifs courants et non courants	(89)	(37)
Capitaux propres	675	834
Chiffre d'affaires	172	119
Résultat opérationnel	(80)	(63)
Charges et produits financiers	(4)	5
Résultat avant impôt	(84)	(58)
Charge d'impôt	23	16
Résultat net	(61)	(42)

NOTE 23 : EFFECTIFS

	Effectif moyen		Effectif à la clôture	
	Sept. 2011	Mars 2011	Sept. 2011	Mars 2011
Cadres	114	117	113	117
Etam	119	114	121	111
Employés	63	64	62	64
Ouvriers	424	404	440	415
Total des effectifs	720	699	736	707
Dont : Bouchage	323	306	325	317
Tonnellerie	397	393	411	390
Holding	-	-	-	-

NOTE 24 : PASSIFS ÉVENTUELS

A la date d'arrêté de nos comptes, nous n'avons pas connaissance de passifs éventuels de nature à impacter les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 25 : DISTRIBUTION

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 0,08 € par action pour un montant total en numéraire de 3 534 445 € Le versement a eu lieu le 03 octobre 2011.

NOTE 26 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Transactions avec des entreprises liées

(En k€)	Sept. 2011	Sept. 2010
Au compte de résultat		
Loyers	8	44
Prestations de service (a)	625	521
Charges d'intérêt	-	-
Au bilan		
Compte courant	-	(701)

(a) La convention Andromède est liée aux prestations de services de pilotage et de contrôle de la fonction financière du Groupe par la société Andromède à la société Oeneo SA. La société Oeneo verse une rémunération forfaitaire correspondant aux prestations effectuées, auxquelles s'ajoute la TVA.

NOTE 27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le suivi des engagements hors bilan fait l'objet d'un reporting au niveau de la direction financière du Groupe, deux fois par an, dans le cadre des audits des comptes des filiales et de la consolidation des comptes du Groupe. Par ailleurs, les engagements hors bilan significatifs doivent faire l'objet d'une autorisation préalable à minima de la direction financière du Groupe.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS À L'ACTIVITÉ COURANTE

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Sept. 2011	Mars 2011
Effets escomptés non échus			
Aval, caution et garantie donnés	a)	43 603	27 049
Nantissement	b)	70 613	76 243
Achat à terme de devises			
Vente à terme de devises			
Créances garanties par des sûretés réelles			
Couvertures de taux	c)	20 000	20 000
Total des engagements hors bilan		134 216	123 292
Dont sûretés réelles		70 613	76 243

a) Ce montant correspond aux tirages court terme effectués sur les lignes bancaires mises à disposition par le pool des banques françaises auprès des filiales d'OENEO (cf. note 10 Emprunts et dettes financières).

C'est une contre garantie donnée par OENEO à ce pool. Mis en place en 2003, ces financements sont déjà inscrits en totalité au passif consolidé du Groupe et ne constituent donc pas un engagement financier supplémentaire par rapport au passif déjà comptabilisé.

b) Ce montant correspond principalement :

- à hauteur de 20 613 K€ au solde du prêt syndiqué (hors IFRS) effectué par le pool des banques françaises à OENEO et mis en place en 2003 (cf. note 10 Emprunts et dettes financières), qui est garanti par les titres des filiales Seguin Moreau, Radoux, Diam Bouchage;
- à hauteur de 50 000 K€ aux tirages court terme effectués sur les lignes bancaires mises à disposition par le pool des banques françaises auprès des filiales d'OENEO (cf. note 10 Emprunts et dettes financières) garantis par un nantissement de stocks ; ces financements ont également été mis en place le 25 avril 2008.

Ces nantissements sont donnés aux banques et établissements financiers au titre des financements mis en place par les établissements prêteurs au Groupe ou à ses filiales. Ces financements sont déjà intégralement inscrits au passif du bilan, et ils ne constituent donc pas un engagement financier supplémentaire par rapport au passif déjà comptabilisé.

c) Ce montant correspond aux opérations de couverture de taux destinés à réduire l'exposition du Groupe aux risques liés à une fluctuation des taux d'intérêts.

ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPLEXES

Il n'existe aucun engagement hors bilan complexe dans les comptes du Groupe.

NOTE 28 : EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

NOTE 29 : VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATEGORIE

30/09/2011		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Dettes au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
<i>En milliers d'euros</i>								
Actifs								
Actifs non courants								
Actifs financiers non courants	-	60	-	-	-	-	60	60
Actifs courants								
Clients et autres débiteurs	-	49 914	-	-	-	-	49 914	49 914
Trésorerie et équivalents	-	11 066	1 725	-	-	-	12 791	12 791
Passifs								
Passifs non courants								
Emprunts et dettes financières non courants	-	-	-	-	-	29 907	29 907	29 907
Instruments financiers	-	-	-	-	-	4 131	4 131	4 131
Autres passifs non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs courants								
Emprunts et concours bancaires..	-	-	-	-	-	50 060	50 060	50 060
Instruments financiers	-	-	307	-	-	669	362	362
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	-	-	-	37 766	37 766	37 766
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-	-

31/03/2011		Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Dettes au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
<i>En milliers d'euros</i>								
Actifs								
Actifs non courants								
Actifs financiers non courants	-	71	-	-	-	-	71	71
Actifs courants								
Clients et autres débiteurs	-	42 331	-	-	-	-	42 331	42 331
Trésorerie et équivalents	-	10 284	3 106	-	-	-	13 390	13 390
Passifs								
Passifs non courants								
Emprunts et dettes financières non courants	-	-	-	-	-	38 631	38 631	38 631
Instruments financiers	-	-	-	-	-	4 506	4 506	4 506
Autres passifs non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs courants								
Emprunts et concours bancaires..	-	-	-	-	-	36 089	36 089	36 089
Instruments financiers	-	-	(21)	-	-	634	613	613
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	-	-	-	42 962	42 962	42 962
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-	-